

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
18/04/2019

Dossier complet le :
21/06/2019

N° d'enregistrement :
F01119P0096

1. Intitulé du projet

Waves In City Ile-de-France

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Waves In City

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Villeminot Jérôme, Président

RCS / SIRET

7 5 2 8 6 2 5 1 6 0 0 0 1 6

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44 d)	Equipement sportif susceptible d'accueillir plus de 1 000 personnes

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un complexe sportif dédié de surf de 4 hectares dont la pièce maîtresse est un lac de 2 hectares sur un terrain nu de l'île-de-loisirs de Jablines-Annet (77). Il n'y a pas de travaux de démolition.

4.2 Objectifs du projet

Le création et l'implantation du complexe sportif permettra de compléter l'offre d'activités de l'île-de-loisirs de Jablines-Annet et de renforcer l'attractivité régionale.

Ce nouveau complexe sportif sera aussi un nouvel équipement pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 dans le cadre du label "Terre de Jeux 2024" et "Centre de Préparation aux Jeux" (CJP) soutenu par la Région Ile-de-France et le Département de Seine-et-Marne.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus pour une durée d'un an et seront séquencés en deux phases.

La première phase sera celle de préparation du terrain et du creusement du lac avec le terrassement et sa réalisation puis l'installation du générateur à air des vagues en bordure de lac. (cf plan masse en annexe 04).

La deuxième phase sera la construction de 3 bâtiments (total : 2.500m²) servants aux activités sportives, commerciales et restauration puis l'aménagement paysagé du complexe : plantations, nichoirs, ...

Les travaux sont prévus de commencer en 2020 et se terminer en 2021 pour une ouverture du complexe prévue à l'été 2021.

Les cheminements des travaux emprunteront les routes existantes de l'île-de-loisirs sans sur-charge.

Les vagues seront produites par compression d'air et expulsé dans l'eau afin de produire des ondes sous-marine qui par gravitation buteront sur le fond et produiront les vagues. C'est ni plus ni moins le phénomène naturel de la formation des vagues dans l'océan quand une onde vient buter sur le littoral. Le local technique du générateur de vague est incorporé dans la berge opposée à la plage au sud. (cf plan masse annexe 04)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le complexe sportif pourra accueillir 1 000 personnes/ jour avec une moyenne de 500 personnes/ jour entre les différentes activités sportives, commerciales et d'événementiel.

A noter que l'île-de-loisirs de Jablines-Annet reçoit 400 000 personnes/ an soit à peu près 1 100 personnes/ jour.

Les clients se gareront sur les parkings existants de l'île-de-loisirs ou viendront en bus.

Les clients accéderont au complexe par l'entrée (dans le coin gauche au nord du plan masse annexe 04).

Les clients viendront soit surfer, soit se promener, soit consommer : restauration et magasin.

Le complexe sera ouvert toute l'année entre 08 et 10 heures par jour avec une saison basse (de novembre à mars) et haute (avril à octobre).

Le site emploiera 55 personnes dont 20 saisonniers.

Le complexe sera complémentaire aux autres activités de l'île-de-loisirs notamment celle de wakeboard existante voisine.

L'île-de-loisirs a la place et les réseaux pour accueillir le projet : station d'épuration, ...

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à autorisations et à évaluations environnementales (cf rubrique 39).

Il fera par ailleurs l'objet d'une procédure de Loi sur l'Eau.

Le projet sera soumis à la validation d'un Permis de Construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	4,28 ha
Superficie du lac	2,00 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Ile-de-loisirs de Jablines-Annet
77450 Jablines

Coordonnées géographiques¹

Long. 02°44'09"03 Lat. 48°54'46"15

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 : 110001046 "Plan d'eau de la boucle de Jablines" zone NATURA 2000 "Boucle de la Marne" : FR1112003
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI de la "Vallée de la Marne d'Isles Villenoy" à Saint Thibault des Vignes. Le PPRI est bien approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone NATURA 2000 "Boucles de la Marne" : FR 1112003
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le lac sera approvisionné une fois par an. Il y aura également des prélèvements d'eau pour compléter l'eau du lac évaporée. L'approvisionnement en eau se fera par pompage dans le lac à côté et par des dispositifs de récupération des eaux de pluie en silos.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La création du lac va engendrer des déblais qui seront réutilisés sur le site pour les aménagements paysagés sinon ils seront évacués pour être réutilisés sur l'île-de-loisirs.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les risques sanitaires liés à la qualité de l'eau de baignade seront conformes et surveillés conformément à la réglementation.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bâtiments et leurs cheminements extérieurs seront éclairés.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront rejetées dans le réseau. L'eau du lac sera rejetée dans le lac voisin mais elle sera propre car filtrée et "nettoyée".
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la production de déchets sera des déchets non-dangereux, ceux des activités liés à l'exploitation commerciale.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui le projet va engendrer un nouvel aménagement/ équipement et une nouvelle pratique sportive et de loisirs sur l'Ile-de-Loisirs de Jablines-Annet sans impact sur l'usage du sol.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans le cadre du projet des certifications environnementales "Label E+C-" ainsi que le label "Biodiversity" seront développées (voir annexe 8). Il n'y a pas d'effets négatifs du projet sur l'environnement ou sur la santé humaine. L'environnement est préservé et sera renforcé avec des actions comme des plantations supplémentaires et l'installation de nichoirs pour animaux.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale car il n'a pas d'incidence notable sur l'environnement. Le projet recrée un espace "nature" avec un lac. Qui plus est l'île-de-loisirs a réalisé une étude d'incidence, pour le camping à côté, qui s'est révélée négative.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 07 : perspectives du projet
Annexe 08 : approche environnementale du projet et des certifications
Annexe 09 : plan des réseaux
Annexe 10 : plan des réseaux

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

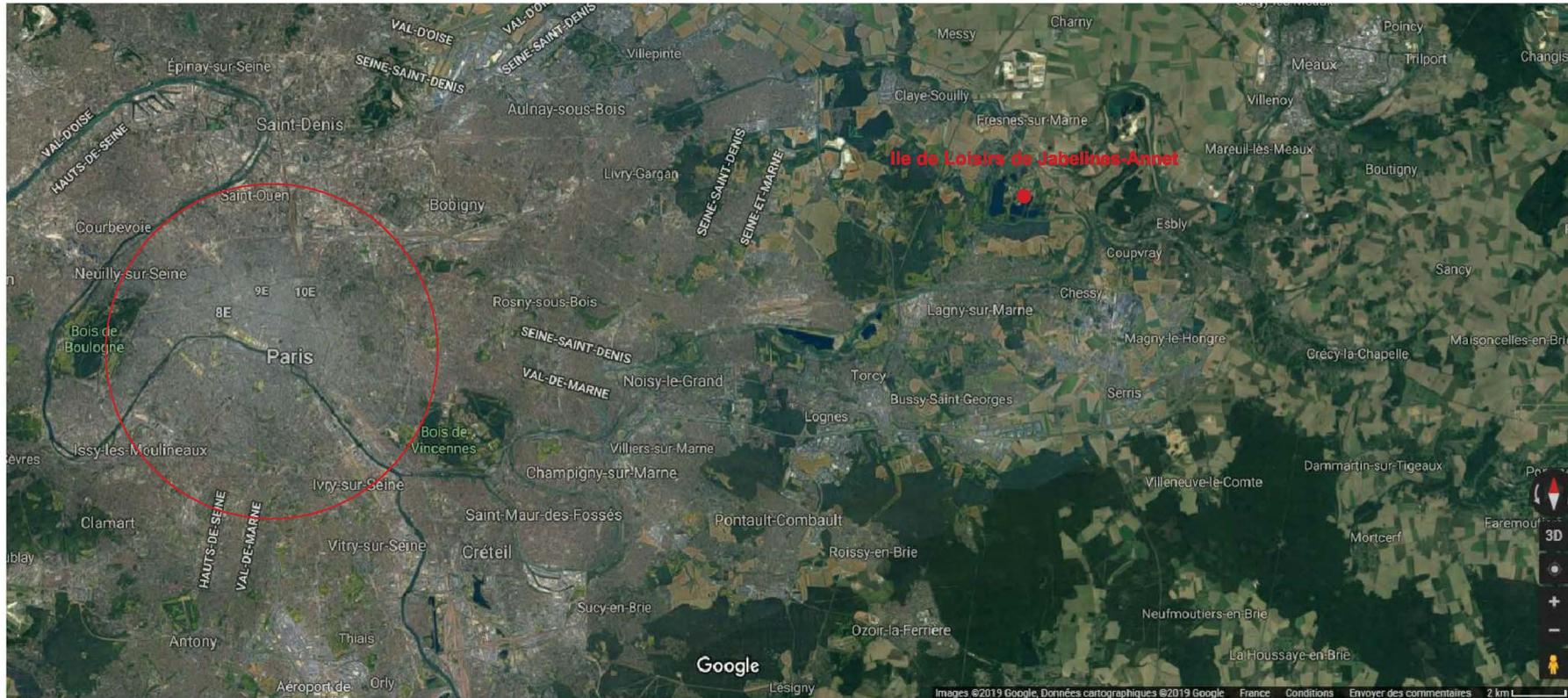


Fait à Boulogne-Billancourt

le, 21 juin 2019

Signature





Plan de situation 1/25 000

CERFA 14734*03
ANNEXE Document 2: Plan de Situation

AIA
 LIFE DESIGNERS



N° DU PLAN **02**
 Indices 0

PHASE
 DATE: 2019-03
 ECHELLE: 1/25 000 e



**VUE AERIENNE (Google 2019)
DU SITE D'IMPLANTATION
DU PROJET DEPUIS LE SUD-EST**



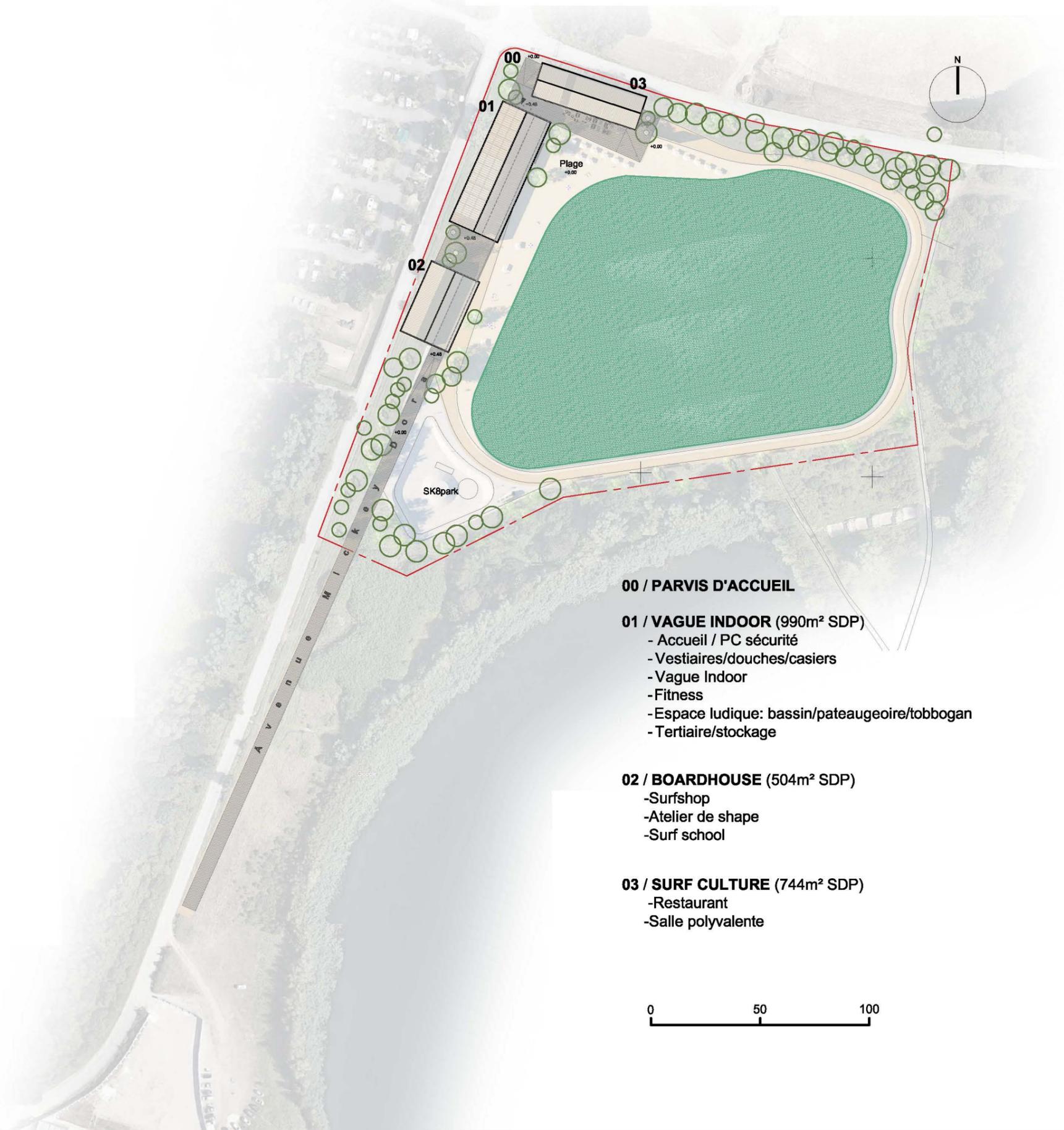
**VUE AERIENNE (Google 2019)
DU SITE D'IMPLANTATION
DU PROJET DEPUIS LE NORD-EST**

PHASE
DATE: 2019-03
ECHELLE:

N° DU PLAN
03
Indice 0

CERFA 14734*03
ANNEXE Document 3: Photographies aériennes site





00 / PARVIS D'ACCUEIL

01 / VAGUE INDOOR (990m² SDP)

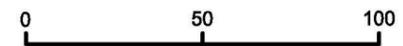
- Accueil / PC sécurité
- Vestiaires/douches/casiers
- Vague Indoor
- Fitness
- Espace ludique: bassin/pateaugeoire/tobbogan
- Tertiaire/stockage

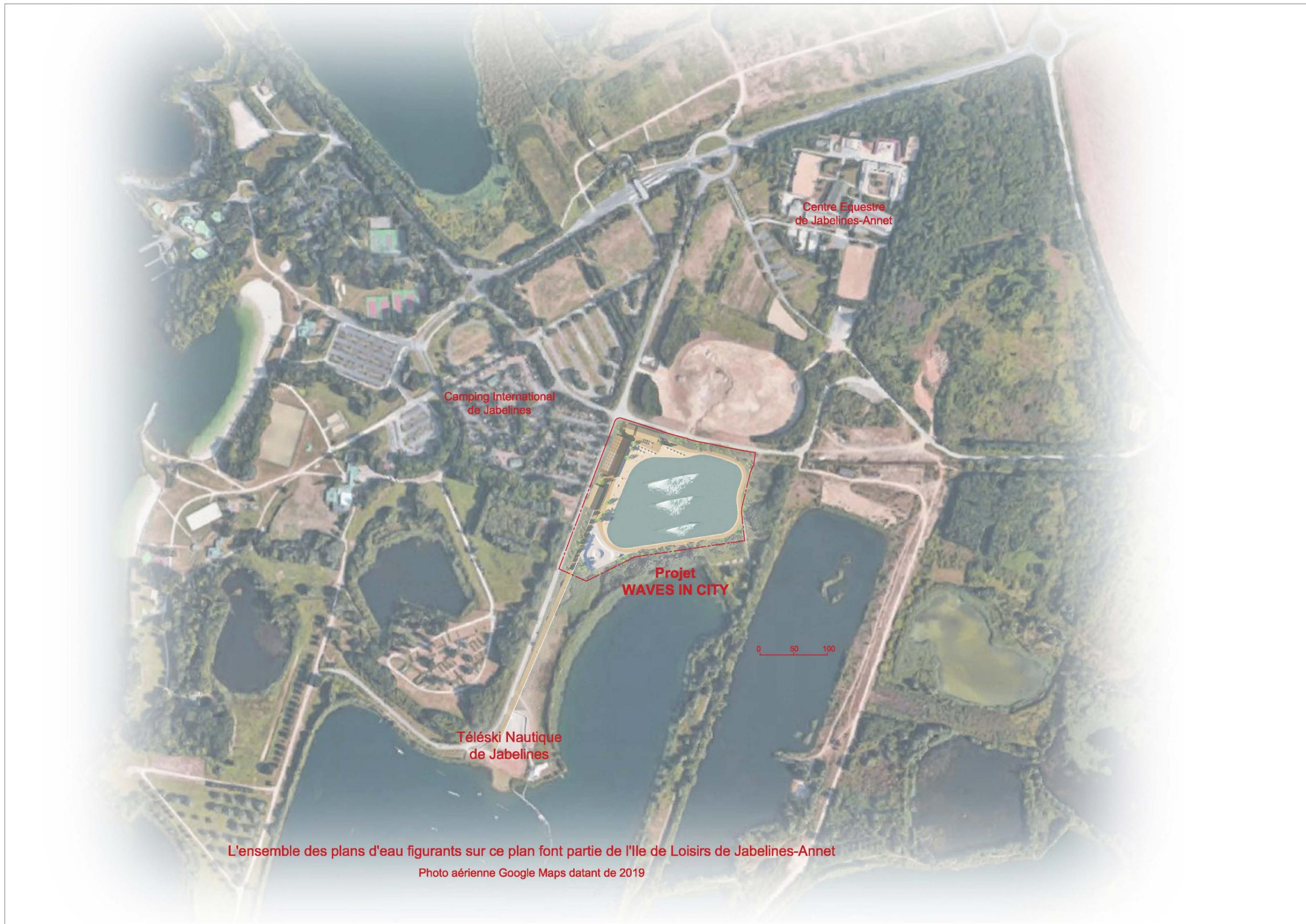
02 / BOARDHOUSE (504m² SDP)

- Surfshop
- Atelier de shape
- Surf school

03 / SURF CULTURE (744m² SDP)

- Restaurant
- Salle polyvalente





L'ensemble des plans d'eau figurants sur ce plan font partie de l'Ile de Loisirs de Jabelines-Annet
Photo aérienne Google Maps datant de 2019



CERFA 14734*03
ANNEXE Document 5: PLAN DES ABORDS DU PROJET

N° DU PLAN **05**
Indice 0

PHASE
DATE: 2019-03
ECHELLE: 1/5000

ZONE NATURA 2000 "BOUCLES DE LA MARNE" FR 111 2003



**Projet
WAVES IN CITY**



CERFA 14734*03
ANNEXE Document 6: PROJET / NATURA 2000

N° DU PLAN **06**
Indices 0

PHASE
DATE: 2019-03
ECHELLE: